



FACULTÉ DE
DROIT



CENTRE DE **R**ECHERCHE SUR
LES **R**ELATIONS ENTRE
LES **R**ISQUES ET LE DROIT

Mercredi 24 novembre 2021 9h-17h30

Visioconférence, plateforme Zoom 

JOURNÉE D'ÉTUDE
**LES PREMIÈRES APPLICATIONS
DU CODE DE LA JUSTICE PÉNALE
DES MINEURS**



Inscription :

[https://www.c3rd.fr/evenement/
les-premieres-applications-du-code-
de-la-justice-penale-des-mineurs/](https://www.c3rd.fr/evenement/les-premieres-applications-du-code-de-la-justice-penale-des-mineurs/)

Eligible à la formation continue

Contact : Nathanaël Florin chaireenfancefamilles@univ-catholille.fr

/ LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE /

PRÉSENTATION DU COLLOQUE

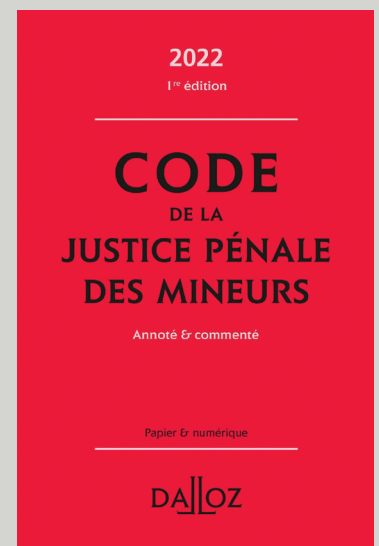
« Les premières applications du Code de la Justice pénale des mineurs »

Annoncée depuis de nombreuses années, la réforme du droit pénal des mineurs voit enfin le jour. Entré en vigueur le 30 septembre 2021, le très attendu Code de la justice pénale des mineurs entend réformer l'ordonnance du 2 février 1945 maintes fois modifiée, devenue complexe voire illisible.

En conservant son attachement à des principes constitutionnellement garantis comme la primauté de l'action éducative, ce code tend à redéfinir la temporalité de la procédure pénale, à renforcer la place de la victime et à améliorer l'efficacité de la réponse pénale à l'égard des mineurs délinquants.

Parmi les innovations les plus marquantes, il propose, pour la première fois, d'inscrire la procédure dans des délais déterminés, de généraliser la césure du procès et procède à une nouvelle répartition des mesures éducatives.

Cette journée de conférences organisée par la Chaire de recherche « Enfance et familles » du Centre de recherche sur les relations entre les risques et le droit (Faculté de droit de l'Université catholique de Lille) est l'occasion de donner la parole aux universitaires et aux praticiens afin qu'ils partagent leurs premières impressions sur l'application de la nouvelle législation. Leurs réflexions et leurs témoignages permettront notamment d'identifier les problématiques que le code tend à résoudre et les nouvelles qui pourraient se poser.



Programme

9h Mot d'accueil, propos introductifs

Blandine MALLEVAEY, Professeur à l'Université Catholique de Lille, Titulaire de la Chaire Enfance et familles

Nadia BEDDIAR, Professeur à l'Université Catholique de Lille

9h30 « Les modèles de justice pénale des mineurs »

Fabrice CREGUT, Consultant en droit, Australie et Chercheur à l'université de Genève, Suisse

10h « La philosophie du CJPM »

Eudoxie GALLARDO, Maître de Conférences HDR à l'Université d'Aix-Marseille, Directrice adjointe du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences criminelles

10h30 Échanges

11h « La nouvelle responsabilité pénale des mineurs : quels changements ? »

Sylvain JACOPIN, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Caen-Normandie, assesseur près le TPE de Paris

11h30 « La place des aménagements de peine dans le Code »

Nadia BEDDIAR

12h Échanges

12h20 Pause déjeuner

14h « Le rôle du parquet mineurs »

Laurence LE GALL, Substitut général, Parquet général près la Cour d'appel de Douai

14h30 « Le juge des enfants face aux enjeux du CJPM : entre continuité et ruptures »

Clément VALNET, Juge des enfants, Coordinateur du Tribunal pour enfants de Boulogne-sur-mer

15h « Le rôle de l'avocat du mineur »

Isabelle CORRALÈS, Avocate au barreau de Lille

15h30 Echanges et pause

16h « Le rôle de l'éducateur PJJ »

Olivier MIGNOT, Responsable d'unité éducative d'hébergement diversifié, Liévin, Protection judiciaire de la jeunesse

16h30 « Le particularisme de la justice restaurative relative à l'enfance délinquante »

Julien FAIDHERBE, Docteur en droit, juriste au parquet général, Cour d'appel de Douai

17h Echanges et clôture du colloque

La Chaire « Enfance et familles »

La Chaire de recherche « Enfance et familles » a succédé, en octobre 2019, à la Chaire « Droits et intérêt supérieur de l'enfant », créée en 2010 au sein du Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille. Les travaux de la Chaire s'inscrivent dans l'axe « Vulnérabilités » du C3RD.

La Chaire « Enfance et familles » développe ses activités scientifiques autour de trois axes de recherche : **enfance en danger ; enfance, familles et justice ; éthique et familles.**

L'originalité de la Chaire « Enfance et familles » est d'associer des enseignants-chercheurs en droit, en éthique, en sociologie, en psychologie, en théologie et en économie de la famille, aux fins d'adopter une **approche pluridisciplinaire et complémentaire sur les problématiques liées à l'enfance et à la famille**, entendue dans ses multiples formes.

L'objectif de la Chaire est d'envisager l'enfant comme élément fondateur et central du groupe familial et de ses interactions dans la société contemporaine et de nourrir la réflexion sur la reconnaissance et la mise en oeuvre des droits des enfants et sur la prise en considération de leur intérêt supérieur, en particulier lorsque leur situation familiale conduit à accroître leur vulnérabilité.



Ouvrages récents et à venir

- **Le régime de détention des mineurs**, Droit et pratique pénitentiaire, Berger-Levrault, Nadia BEDDIAR, 2020.
- **Enfance placée et service public : les droits des mineurs au sein de la Protection judiciaire de la jeunesse**, Presses universitaires du Septentrion, Nadia BEDDIAR, Préface de Christine LAZERGES, septembre 2021.
- **L'enfant et le sexe**, Dalloz, dir. Blandine MALLEVAEY et Alice FRETIN, 2021
- **« Aliénation parentale » : regards croisés**, Mare & Martin, dir. Blandine MALLEVAEY, novembre 2021

Nos événements 2021-2022

CYCLE DE CONFÉRENCES

« L'enfant, l'adolescent, le sexe et la sexualité »

Cycle de conférences portant sur les thématiques de l'ouvrage « L'enfant et le sexe » dirigé par Blandine MALLEVAEY et Alice FRETIN :

Les violences sexuelles sur les enfants, jeudi 21 octobre / 17h-19h

Les enfants transgenres, jeudi 2 décembre 2022 / 17h-19h

La prostitution des enfants, jeudi 13 janvier / 17h-19h

Les atteintes au sexe de l'enfant, jeudi 10 février 2022 / 17h-19h

L'éducation sexuelle des enfants, mardi 22 mars 2022 / 17h-19h

Événements accessibles en distanciel sur la plateforme Zoom. 

Plus d'infos sur <https://www.c3rd.fr/evenements/>

Colloques

« Aliénation parentale » : regards croisés, 28 janvier 2022

L'enfant face aux sectes, 11 mars 2022

Événements accessibles en présentiel à l'Université Catholique de Lille. 

Infos à venir sur <https://www.c3rd.fr/evenements/>

Informations et inscriptions sur www.c3rd.fr

Contact : chaireenfancefamilles@univ-catholille.fr

Participation reconnue au titre de la formation continue



Nos Formations

D.U. Droits et intérêt supérieur de l'enfant

■ Accessible en distanciel

Le D.U. DISE est une formation bidisciplinaire, en droit et en psychologie, d'un volume de 120 heures. Il est articulé autour de deux parties : l'enfant et sa famille d'une part (filiation, autorité parentale, décisions relatives à la santé, à la scolarité ou à la religion de l'enfant, stades de développement de l'enfant, liens d'attachement, séparation, abandon, etc.) ; l'enfant en détresse d'autre part (enfants maltraités, protection de l'enfance, confrontation de l'enfant à la justice, enfants victimes, mineurs délinquants, enfermement des enfants, recueil de la parole de l'enfant, etc.). Il offre aux professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux...) des outils théoriques et pratiques pour connaître et faire respecter les droits des enfants et pour assurer la primauté de leur intérêt supérieur en toute circonstances.

D.U. Auditeur d'enfants

Un Diplôme Universitaire Auditeur d'enfants a ouvert sur notre campus d'Issy-les-Moulineaux (et en partie à distance) à la rentrée 2021, pour former les professionnels amenés à recueillir et restituer la parole de l'enfant à la fois dans le contexte de procédures judiciaires et dans le cadre conventionnel. Il propose un dispositif d'audition de l'enfant dans un cadre protecteur, par un professionnel formé, tiers neutre, compétent et impartial, capable de recevoir la parole de l'enfant dans un cadre déontologique et juridique sécurisant, et de la restituer aux personnes ou instances devant prendre des décisions le concernant. Ses enseignements se divisent en quatre axes : droits et procédures concernant l'audition de l'enfant en justice ; dispositif conventionnel de l'audition de l'enfant ; psychologie et sociologie liées à l'enfance, l'adolescence et la famille ; pratique de l'audition de l'enfant.

Master 2 Droit de l'Enfant et de la Famille

Le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille vise à l'acquisition et à l'approfondissement des connaissances et des compétences relevant des différents champs disciplinaires susceptibles d'être mobilisés pour l'exercice des professions en lien avec les enfants et leurs familles : droit des majeurs et des mineurs protégés, droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille, droit pénal des personnes, droits fondamentaux de l'enfant, etc. Outre les enseignements juridiques, il offre aux étudiants une ouverture à d'autres disciplines essentielles à l'exercice de leur futur métier : psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychopathologie et dysfonctionnement de la fonction parentale, sociologie de la famille, éthique et bioéthique de la famille, etc. Aux cours théoriques s'ajoutent des séminaires de pratiques professionnelles et institutionnelles (juge aux affaires familiales, juge des enfants, avocat de mineurs, Aide sociale à l'enfance, Protection maternelle et infantile, Protection judiciaire de la jeunesse...) et des mises en situations (jeux de rôles et simulations d'audience devant le tribunal pour enfants et le juge des enfants, à partir de dossiers réels).

Pour toute information sur nos formations, rendez-vous sur le site internet de la FLD : www.fld-lille.fr



UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE
DE LILLE 1875